

STRATEGIE NATIONALE DU CLUSTER DE COORDINATION ET GESTION DES SITES (CCCM) POUR LA REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO (RDC)

2023-2024

INFORMATIONS CLES			
PAYS	République Démocratique du Congo		
COUVERTURE	Nationale		
REGIONS PRIORITAIRES	ITURI, SUD KIVU, TANGANYIKA, NORD KIVU		
TYPE DE RESPONSE	Urgence et post-urgence liées aux conflits armés/conflits intercommunautaires, catastrophes naturelles		
CLUSTER LEAD AGENCE	UNHCR		
CO LEAD AGENCE	OIM		
COORDINATEURS DU CLUSTER	TAMBA TOLNO, UNHCR DI PERI Katia, OIM		
PARTIE GOUVERNEMENTALE	A définir		
GESTION DE L'INFORMATION	UNHCR, OIM		
MEMBRES DU CLUSTER	ACTED, NRC, AIDES, CARITAS, REACH INITIATIVES, OIM, UNHCR, CNR, DIVAH		
STRATEGIC ADVISORY GROUP	A élire au cours du premier trimestre 2023		
STATUT DE LA STRATEGIE			
Statut/version	Validation par les membres du SAG	Date effective	Prochaine révision
<i>Version draft 1</i>	<i>Non (revue par les membres du cluster)</i>	<i>Février 2023</i>	<i>2024</i>

1. CONTEXTE GENERAL

La République Démocratique du Congo (RDC) est située au centre Est de l'Afrique, elle s'étend jusqu'à l'Océan Atlantique et partage ses frontières avec l'enclave de Cabinda (Angola) à l'ouest-sud-ouest, la République du Congo à l'ouest, la Centrafrique au nord, le Soudan du Sud au nord-est, l'Ouganda à l'est-nord-est, le Rwanda et le Burundi à l'est, la Tanzanie à l'est-sud-est, la Zambie au sud-sud-est et l'Angola au sud-ouest. On remarque que la plupart de ces pays connaissent des situations de conflits internes qui ont des impacts en RDC et une dynamique régionale.

La récurrence des conflits armés depuis plus de deux décennies, notamment à l'Est de la République Démocratique du Congo (RDC) a entraîné de graves violations des droits humains, d'incessants mouvements de populations tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays, d'importants besoins humanitaires qui restent malheureusement largement non-couverts en dépit d'un fort soutien de la communauté internationale, et depuis peu, des attaques de groupes armés dans les sites de déplacés internes. A cela, s'ajoutent les crises sanitaires épidémiques (fièvre hémorragique à virus Ebola, choléra...) et les catastrophes naturelles comme l'éruption du volcan Nyiragongo à Goma en 2002 et en mai 2021. Devant la récurrence des crises humanitaires, les agences humanitaires continuent de venir en grand nombre pour appuyer les efforts des autorités.

Pour rappel, selon le Plan de Réponse Humanitaire ou en anglais Humanitarian Response Plan (HRP) 2023-2024, la RDC compte 26,4 millions de personnes dans le besoin et 5,6 millions de Personnes Déplacées Interne (PDI) ce qui représente l'une des plus importantes crises humanitaires d'Afrique et du monde. Les provinces les plus affectées par la crise sont celles de l'Ituri, du Sud Kivu (SK), du Nord Kivu (NK) et du Tanganyika. Malgré des contextes différents d'une province à une autre, on note que la majorité des personnes déplacées se trouve en dehors des installations collectives (sites officiels ou spontanés et centres collectifs) (+90%). Le Cluster CCCM s'attache à coordonner la réponse dans les sites et autres installations collectives, tout en proposant une approche hors sites dans les zones de grande concentration de PDI ou à proximité des sites ou zones d'accueil.

Fin 2022, les Ministères de l'Intérieur et des Affaires Humanitaires jouent le rôle de ministères de tutelle au niveau provincial en fonction de leur présence sur le terrain, en attendant que ne soit désigné un ministère de tutelle national pour le Cluster CCCM. Il s'agit entre autres de la Division des Affaires Humanitaires (DIVAH) et de la Commission Nationale pour les réfugiés (CNR). Cette collaboration et coordination est faite à travers l'administration des sites de déplacés internes.

En termes de réponse, le Cluster CCCM intervient dans le système humanitaire en suivant les stratégies et les cadres sectoriels des clusters regroupés au sein de l'inter-cluster, au niveau national et à travers les Coordinations Opérationnelles Humanitaires Provinciales (COHP), dans les 4 provinces de l'Est, coordonnées par OCHA, dans la lignée de l'approche du triple NEXUS particulièrement au Nord Kivu et au Tanganyika, avec des perspectives de mettre en place cette approche en Ituri.

La gestion et la coordination des sites (camp coordination and camp management (CCCM) en anglais) en RDC date de 2006, initialement sous la forme en tant d'un groupe de travail uniquement dans la province du Nord Kivu qui a ensuite été étendue à d'autres provinces. Depuis le 19 juin 2022, le groupe de travail a laissé place au Cluster CCCM qui a été formellement activé au niveau national, avec le HCR comme agence lead et l'OIM comme agence co-lead.

Dans la lignée du groupe de travail, le Cluster CCCM continuera à répondre aux besoins prioritaires/vitaux des personnes vivant dans et autour des installations collectives et dans certaines zones d'accueil et à l'amélioration de leurs conditions de vie.

La réponse du Cluster CCCM visera à coordonner l'assistance et la protection des déplacés dans les installations collectives et zones d'accueil des PDI, tout en accompagnant les déplacés vers les solutions durables en temps opportuns. Les thématiques transversales (genre/âge, inclusion du handicap, protection transversale, violence basée sur le genre (VBG) et la redevabilité) seront prises en compte dans les interventions.

Les programmes s'articuleront autour de la réponse à l'urgence dans les zones fortement affectées par les conflits armés/intercommunautaires et/ou catastrophes naturelles mais aussi vers des programmes post-urgence avec l'appui à la mise en œuvre des solutions durables (retour volontaire, intégration locale, relocalisation) à travers l'approche NEXUS.

Au mois de décembre 2022, la RDC comptait 122 sites de personnes déplacées internes sous le mécanisme CCCM, et environ 80 centres collectifs selon les données de la Matrice de Suivi des Déplacements de l'OIM (DTM) ainsi que d'autres sites spontanés plus récents. Ces sites et centres collectifs sont essentiellement répartis entre les provinces de l'Ituri (69 sites), le Nord-Kivu (26 sites), le Sud-Kivu (20 sites spontanés) et le Tanganyika (15 sites). De nombreux sites et centres collectifs demeurent encore sans coordination et gestion malgré les besoins. Aussi, selon la DTM, ... personnes déplacées résident dans les sites et centres collectifs en décembre 2022 dans les provinces couvertes par le mécanisme CCCM. Un déficit de ressources et une insuffisance d'acteurs CCCM n'ont pas permis de combler les nombreuses lacunes existantes.

2. APERÇU DE LA SITUATION HUMANITAIRE PAR PROVINCE

TANGANYIKA

Entre 2013 et 2020, la Province du Tanganyika, située dans la partie Est de la RDC a enregistré une recrudescence des tensions intercommunautaires opposant au départ la communauté Twa à la communauté Luba et qui se sont progressivement propagées dans 5 territoires de la Province (Kalemie, Nyunzu, Manono, Kabalo et Moba) affectant d'autres communautés et jusqu'aux provinces voisines notamment le Haut Katanga (Pweto).

Outre le conflit intercommunautaire, la Province reste également secouée par l'activisme des groupes armés notamment les Mai Mai « Apa na Pale » au Nord sur la bande frontalière avec le territoire de Fizi (Sud Kivu) ; les Mai Mai Malaïka sur la bande frontalière avec le territoire de Kabambare (Maniema) mais aussi des Mai Mai Bakata Katanga dans le territoire de Mitwaba avec une extension dans les territoires de Manono et Malemba Nkulu, initialement qualifié de « Triangle de la mort ». L'activisme des milices et groupes armés reste la principale cause de la dégradation des conditions sécuritaires et est principalement à la base d'important mouvements de populations observés dans les zones sécurisées.

En octobre 2020, les chiffres des PDIs dans l'Ex-province du Katanga ont atteint environ 528,768 personnes déplacées dont 469,095 personnes déplacées dans le Tanganyika.

Toutefois, l'accalmie observée dans plusieurs territoires de la province à la suite des efforts conjoints du Gouvernement, des Humanitaires et de la MONUSCO d'une part et d'autre part, le processus de fermeture des sites déclenché par les autorités provinciales en août 2018, ont occasionné d'importants mouvements de retour et de relocalisation de la population. Néanmoins, malgré l'accalmie observée dans certaines parties de la Province, la situation sécuritaire reste très volatile dans la partie Nord (Nyemba, Bendera Nyunzu, Kongolo) avec la présence de poches de résistance de milices très actives et de groupes armés. Cette situation est à la base de la présence d'au moins 3 nouveaux sites spontanés dans le territoire de Kongolo depuis fin décembre 2022.

A partir de juillet 2021, la province a amorcé le processus de fermeture des sites autour de la ville de Kalemie et s'oriente vers les solutions durables avec la mise en place d'une stratégie globale (stratégique) et une autre plus opérationnelle sous le lead du Cluster CCCM. Fin 2022, il reste 15 sites dans la province.

Au 31 octobre 2022, les statistiques de la CMP renseignaient 362,821 personnes IDPs dans l'Ex-Province du Katanga dont, 350,954 personnes dans le Tanganyika ; Haut Katanga : 1884 personnes et Lualaba : 9,983 personnes.

ITURI

L'environnement de l'Ituri est marqué par la présence de groupes armés et des affrontements intercommunautaires qui engendrent une situation sécuritaire et de protection des civils critique. L'activisme des groupes armés dans la province de l'Ituri reste également la cause de déplacements massifs et chroniques des populations. Ainsi, selon la Commission des Mouvements de Populations (CMP), ce sont 1.6 million de personnes qui sont en situation de déplacement forcé dans cette province. Environ 80% des personnes déplacées internes vivent dans des familles d'accueil et seulement 20 % sont localisés dans 69 sites officiels et d'autres sites spontanés disséminés à travers la province.

A ce jour, seuls les sites officiels sont placés sous le mécanisme CCCM et semblent bénéficier de l'attention des acteurs humanitaires au détriment des déplacés vivant au sein des communautés hôtes et sites spontanés non encore coordonnés par le Cluster CCCM.

L'insécurité grandissante annihile pour l'instant les perspectives de retour dans les localités de provenance alors qu'aucune solution durable n'est encore envisagée au profit des PDI.

Dans le cadre de la réponse humanitaire les acteurs CCCM devraient avoir une même compréhension de la logique d'intervention en situation d'urgence en RDC notamment à l'est du pays.

NORD KIVU

Le contexte actuel du Nord Kivu qui est marqué par l'activisme des groupes armés continue de présenter une situation avec des dynamiques de déplacements qui sont récurrentes et différentes d'un territoire à l'autre. Dans les territoires de Lubero et Beni, les PDI s'installent en famille d'accueil à cause des liens linguistiques et culturels qu'ils partagent avec les autochtones. Ces territoires n'ont pas une culture de sites. On observe la présence de PDI urbains dans le petit nord. Le territoire de Walikale, quant à lui, enregistre des populations déplacées en sites et hors sites à cause de sa proximité avec les territoires de Masisi et Rutshuru. Enfin, les territoires de Masisi et Rutshuru regroupent la majorité des sites de PDI, avec des tendances de mouvements d'un site à l'autre.

Depuis la fin mars 2022, le territoire de Rutshuru fait face à une recrudescence de violences avec l'activisme du groupe armé M23 avec un regain de tensions à partir d'octobre 2022. On comptabilise à ce jour, plus de 230 000 personnes déplacées présentes en familles d'accueil et centres collectifs dans plusieurs villages et agglomérations des territoires de Rutshuru et de Nyiragongo, mais aussi la création de nouveaux sites spontanés aux alentours des villes et cités de ces deux territoires.

En 2022, on enregistre 26 sites dans le Nord-Kivu. Les mouvements de population sont depuis une vingtaine d'années au centre des planifications locales et des plaidoyers humanitaires. Les programmes des acteurs humanitaires et de relèvement et des autorités visent de plus en plus la mise en œuvre de solutions durables malgré des situations encore très tendues dans certains territoire (Masisi, Beni, Oicha).

SUD KIVU

La province du Sud-Kivu connaît un contexte sécuritaire émaillé de conflits armés dont sont victimes les populations civiles. A l'image des autres provinces, les territoires de la province du Sud Kivu, connaissent un activisme nourri des groupes armés (locaux et étrangers). D'autre part, le contexte est aussi caractérisé par des conflits identitaires et intercommunautaires. Cette situation mixte, conduit aux mouvements pendulaires et cycliques de population. Par ailleurs, certains territoires (Kalehe, Uvira, Fizi) font face à des situations de catastrophes naturelles.

Selon les statistiques de la CMP, la province compte 1 225 424 personnes déplacées internes regroupés notamment dans des zones d'accueil mais aucun site officiel sous mécanisme CCCM. Malgré les besoins humanitaires, la présence d'acteurs humanitaires/développement reste plus faible que dans les autres provinces en dépit d'un engagement visible des autorités locales, à travers la prise en compte des personnes déplacées dans le plan de développement provincial.

ZONES DE NOUVELLES CRISES

Le Cluster CCCM peut également intervenir dans d'autres zones s'il est avéré qu'une réponse de coordination dans les installations collectives et zones d'accueil des déplacés y est nécessaire. Dans ces zones de crises, où le cluster CCCM a actuellement une présence limitée ou inexistante, l'approche de renforcement des capacités des autorités locales sera privilégiée, afin d'assurer la coordination et gestion des sites focalisés sur un suivi des actions de réponses par les acteurs locaux. Cette approche nécessitera le renforcement des capacités des structures de gestion mises en place sous le lead du Ministère de l'Action Humanitaire ou de celui de l'Intérieur à travers la CNR

Le cluster CCCM mènera dans ce cas des actions d'évaluation afin de définir sa stratégie d'approche en coordination avec les agences leads et la communauté humanitaire pour des réponses d'urgence appropriées. Fin 2022, ce sont les conflits intercommunautaires à l'ouest de la RDC, dans les provinces de Kwilu et Mai-Ndombe. Mais aussi, une catastrophe naturelle (inondation) dans la province de l'Équateur et à Kinshasa. Ces 2 situations pourraient mobiliser le Cluster CCCM en 2023.

3. BUT ET OBJECTIFS DE LA STRATEGIE (2023- 2024)

En 2023-2024, tout en reconnaissant que l'option des sites devra rester le dernier recours, l'objectif global du Cluster CCCM est de renforcer la coordination multisectorielle dans l'assistance et assurer la protection aux populations en situation de déplacement dans les installations collectives et les zones

d'accueil, à travers une approche hors site (out of camp), en orientant les actions vers la recherche et la mise en œuvre de solutions durables pour les personnes déplacées sous la responsabilité du Cluster CCCM.

Objectifs stratégiques du plan de réponse Humanitaire 2023-2024

OS 1 : L'assistance d'urgence multisectorielle répond de manière opportune, adéquate, et adaptée aux besoins vitaux de 10 millions de femmes, hommes, filles, garçons avec une attention particulière portée aux groupes vulnérables.

OS 2 : La réponse humanitaire multisectorielle permet à 4 millions de femmes, hommes, filles, garçons affectés par des crises d'améliorer leurs conditions de vie et de renforcer leurs capacités à prévenir, faire face et se relever des chocs.

Objectifs spécifiques du Cluster CCCM

En lien avec les objectifs stratégiques de la réponse humanitaire pour la RDC, la stratégie CCCM se concentrera sur les objectifs suivants :

- Assurer la coordination, l'administration et la gestion des sites et coordonner l'assistance aux populations en situation de déplacement dans les installations collectives en renforçant les mécanismes de protection tout en orientant les actions vers la recherche de solutions durables.
- Gérer les informations sur les sites et les déplacés vivant dans les sites d'accueil et les centres collectifs afin de faciliter l'assistance par les différents acteurs.
- Identifier les besoins non-couverts et mener des plaidoyers.

4. FONCTIONS-CLE DU CLUSTER CCCM

1. Soutenir la prestation des services de coordination et d'administration des installations collectives et zones d'accueil ;
2. Informer la prise de décision stratégique ;
3. Soutenir les planifications provinciales liées à l'urgence et à la post-urgence ;
4. Soutien à un plaidoyer robuste ;
5. Suivi et évaluation des performances des membres du Cluster ;
6. Renforcer les capacités nationales et provinciales en matière de préparation et de planification d'urgence et de post-urgence ;
7. Intégrer la redevabilité envers les populations affectées et la protection transversale dans la réponse du Cluster ;
8. Soutenir et participer aux réponses multisectorielles ;
9. Soutenir la recherche et la mise en œuvre des solutions durables.

5. ACTIVITES DU CLUSTER CCCM

Les activités de CCCM sont regroupées en 6 catégories :

- Gestion et à administration des sites, centres collectifs et zones d'accueil de PDI
 - o La gestion comprendra la coordination des acteurs intervenant dans les sites, la collecte (désagrégée par sexe/âge) et la gestion de l'information découlant de la coordination des services et du mandat de protection du gestionnaire des sites, ainsi que le plaidoyer pour les gaps existants, l'évaluation des besoins, le suivi de la fourniture des services et le référencement pour la couverture des lacunes, la maintenance des sites, la mise en place de structures de gouvernance et de mécanismes de redevabilité. Celle-ci se fera dans le respect des normes et standards humanitaires en incluant les thématiques transversales
 - o L'administration des sites par les autorités inclura le plaidoyer pour la sécurisation physique notamment afin de renforcer la préservation du caractère civil et humanitaire des sites, l'accès à la terre en conformité avec les lois et en coordination avec le groupe de travail LTP et la délivrance de documents d'identité.
- Coordination des sites, centres collectifs et zones d'accueil de PDI qui sera assurée par l'agence lead et co-lead (coordination inter-installations collectives, évaluations, plaidoyer, facilitation du Cluster y compris le développement conjoint et la mise à jour des outils CCCM à utiliser par les partenaires, plaidoyer et mobilisation de ressources) avec un important volet de renforcement de capacités des membres et partenaires du Cluster notamment sur e caractère civil des sites.
- Collecte des intentions de solutions durables et accompagnement des déplacés vers les solutions durables.
- Profilage des PDIs en sites et centres collectifs et gestion et partage de l'information relatives aux sites et centres collectifs
- Planification et (ré)aménagement de sites
- Intégration des thèmes transversaux dans toutes les activités du Cluster CCCM et renforcement de l'approche tri-cluster.

6. CIBLAGE ET ZONE D'INTERVENTION EN 2023-2024

Même si cette stratégie est nationale, le Cluster CCCM concentrera son action sur les 4 provinces de l'est du pays avec des problématiques propres à chaque province :

- Stratégie de sortie des sites pour désengorger les anciens sites et centres collectifs (Ituri, Tanganyika et Sud Kivu).
- Stratégie de sortie des sites spontanés (Tanganyika et Sud Kivu).
- Stratégie de sortie des sites pour fermer les sites les plus anciens et la promotion des solutions durables (Retour/Réintégration/Réinstallation) la ou les conditions minimales sont réunies (Protection + Relèvement précoce)

- Gérer les nouvelles urgences liées aux mouvements de populations
- Suivre la situation dans la province de Mai Ndombe, Bandundu et Kwilu
- Coordination nationale à partir de Kinshasa.

Le Cluster interviendra dans toute zone requérant une intervention sur la base de besoins évalués, selon sa stratégie.

7. FONCTIONNEMENT DU CLUSTER

Leadership et membres du Cluster

Le HCR en tant qu'agence lead et l'OIM en tant qu'agence co-lead sont responsables de coordonner les activités de coordination et de gestion des installations collectives et zones d'accueil des PDI sous l'égide du Cluster CCCM.

Ils collaborent avec le Ministère de tutelle et les Ministères techniques transversaux (Ministère de l'Intérieur, Ministère des Affaires humanitaires).

Les membres du Cluster seront toutes les organisations humanitaires (Agences des Nations Unies, Organisations non-gouvernementales ou sociétés de la Croix-Rouge) ou gouvernementales menant les activités du Cluster telles qu'énoncées au point 5. Les autres agences intervenant dans les sites pour fournir notamment des services relevant d'autres Clusters sont désignées « partenaires ».

Groupe Stratégique d'orientation

Un Groupe stratégique d'orientation (SAG) servira de forum pour les recommandations et la prise de décisions relatives à la réponse du secteur CCCM. Ce groupe est nommé par l'Agence lead et co-lead, en concertation avec les membres du cluster. Il sera composé des agences lead et co-lead, d'un représentant des autorités et d'un membre du Cluster. Il sera renouvelé chaque année (voir termes de référence du SAG).

Performance du cluster

Les partenaires du Cluster peuvent faire appel à la coordination du Cluster dans le cas d'un besoin en appui technique concernant la planification et la mise en œuvre de leurs programmes d'activités.

Chaque partenaire est tenu de faire le suivi et l'évaluation de ses projets pour apprécier si ses activités sont bien en ligne avec les objectifs et les orientations du Cluster CCCM, et appliquer des mesures correctives si nécessaire. Les organisations partenaires du Cluster CCCM sont redevables auprès des bénéficiaires, du Gouvernement de la RDC, de la communauté humanitaire, de leurs bailleurs et de la coordination du cluster CCCM. Les agences lead et co-lead ont la responsabilité de veiller à la performance des membres du Cluster.

Une évaluation de la performance du Cluster doit être menée chaque année possiblement avec l'appui du Cluster Global CCCM. Elle est articulée autour des fonctions essentielles du Cluster telles que définies par le Comité Permanent Inter-organisations (IASC) et de la redevabilité envers les populations affectées.

Plaidoyer et communication

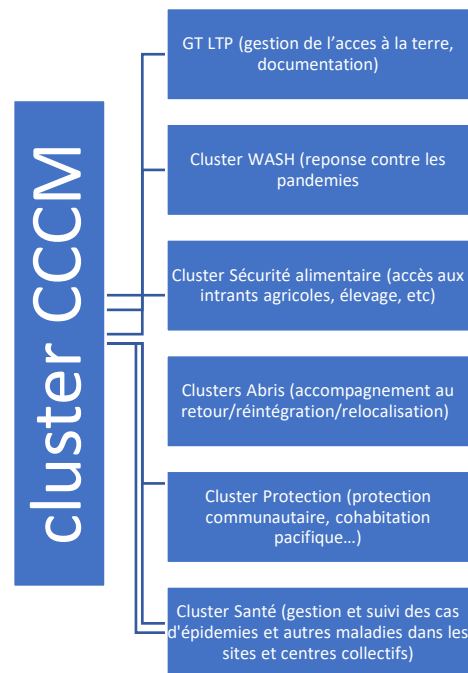
Le Cluster CCCM mènera des plaidoyers sur des problématiques pertinentes et en coordination avec d'autres clusters afin de porter haut et fort les messages d'assistance et de protection des PDI encore présentes dans les sites et dans les communautés hôtes. En accord avec le SAG, le cluster CCCM va développer une ligne de communication vers les partenaires financiers et structures de financement (CERF, FH, ECHO, etc.), afin de bénéficier de fonds conséquents pour la mise en œuvre de ses activités.

CONTRAINTES	
Insécurité	Conflits intercommunautaires, opérations militaires multiples, déplacements multiples et pendulaires, présence permanente des groupes armés
Crise sanitaire	Epidémies, pandémies
Ressources limitées	Faible financement de tous les secteurs
Données fiables et à jour	Données partielles et zonales des PDI en hors sites Nécessité de renforcer le système de gestion de l'information pour assurer le suivi des mouvements de population dans les sites de déplacement, centres collectifs et en dehors des sites et le profilage des sites, notamment pour la mise en œuvre de solutions durables
Engagement du Gouvernement	Faible capacités opérationnelles et financières du Gouvernement Faible coordination entre le niveau national et les niveaux provinciaux
Engagement humanitaire et de relèvement	Faible engagement de partenaires humanitaires, cluster pour la réponse, pour le relèvement rapide et la mise en œuvre des solutions durables
Accès	Logistique (état des routes), insécurité, limitation de mouvements à cause de la pandémie, catastrophes naturelles
Aspects socio-culturels	Tensions intercommunautaires, politisation de l'aide humanitaire et de l'accès à la terre pour les PDI en sites, centres collectifs et hors sites

7. COORDINATION EXTERNE

Coordination/collaboration avec les Clusters et l'Inter-Cluster National

Le Cluster CCCM cherchera un engagement fort de la part des partenaires au niveau national pour maximiser l'efficacité de ses activités dans l'urgence et post urgence. La collaboration sera renforcée avec les clusters ci-dessous, notamment dans les provinces comptant avec la présence des PDI en sites ou hors site afin de maximiser l'impact des objectifs stratégiques du Cluster et renforcer ainsi les plaidoyers.



Le Cluster CCCM renforcera également son rôle au sein de l'Inter-Cluster National (ICN) en prenant part de manière active aux différents processus de planification et de réponse coordonnées par OCHA (HPC : HNO/HRP, plan de contingence/plan de réponse, pré-positionnement, addendum, Fonds Humanitaires, pool Funds, COHP, etc.). Le Cluster CCCM appuiera les plaidoyers des secteurs au niveau des bailleurs en collaboration avec OCHA et l'ICN. Cette coordination visera aussi la réorientation objective de certaines ressources disponibles au profit des zones les plus affectées et/ou résilientes.

Autres partenariats

Le secteur CCCM et ses membres recherchent activement des synergies et la collaboration avec les acteurs en charge de solutions durables, de développement sous l'approche NEXUS, la société civile, les chefferies.

Le secteur CCCM travaillera étroitement avec les mécanismes de coordinations provinciaux visant à l'identification et la mise en œuvre de solutions durables, ainsi que les coordinations visant à stabiliser et consolider la cohésion sociale intercommunautaire.

8. PRINCIPES DIRECTEURS GUIDANT LES INTERVENTIONS DU CLUSTER

En plaçant les personnes déplacées internes au centre de ses activités et en faisant preuve de redevabilité, le Cluster CCCM fournira des résultats collectifs par l'application de ses principes fondamentaux, des principes humanitaires et valeurs de base suivante :

PRINCIPES GUIDANT LES INTERVENTIONS DU CLUSTER CCCM	
Aspects genre	Les femmes, hommes, filles et garçons vivent les crises en fonction de leurs rôles, limitations et opportunités et des dynamiques de pouvoir parfois inégales au sein de ces groupes. Les besoins en assistance et protection peuvent prendre d'autres formes, de même que les capacités et opportunités pour le relèvement. Il est donc important d'adapter la réponse en fonction des besoins spécifiques.
Redevabilité envers les personnes déplacées (AAP)	Un des objectifs centraux du secteur CCCM est d'assurer aux populations affectées une part active dans les processus de décision qui les concerne. Les activités du secteur CCCM assurent l'espace nécessaire pour que les personnes fassent part de leurs opinions, participent aux différentes étapes de fourniture de service et reçoivent le feedback.
Inclusion des personnes vivant avec handicap	Les outils et les documents de planification, d'analyse donneront un espace aux personnes vivant avec handicap. Les évaluations des réponses faites par les partenaires seront inscrites dans les rapports périodiques. Les groupes de personnes vivant avec handicap seront aussi renforcés et inclus dans les cadres d'échanges
Participation active et diversifiée	Mise en œuvre d'une gestion axée sur la communauté en travaillant directement et quotidiennement avec les populations touchées par la mobilisation et la participation communautaire.
Approche intégrée	Capitaliser sur les ressources limitées, partager les bonnes pratiques essentielles et coordonner efficacement les synergies entre les différents secteurs afin de répondre aux besoins et de réduire les vulnérabilités des populations touchées, en cherchant des résultats durables collectivement dans une ambiance de confiance réciproque.
Centralité de la protection et protection transversale	Le maintien d'un environnement protecteur dans les sites de déplacement et dans les communautés hôtes sera au centre des activités du Cluster CCCM. Il est essentiel d'identifier les risques et les vulnérabilités de toutes les personnes déplacées dès que possible au moment de la réponse d'urgence. Cette action requiert du personnel qualifié et sensibilisé aux aspects de protection, sensibilisation qui doit s'étendre aux populations affectées elles-mêmes afin de promouvoir une approche communautaire de prévention et réponse de protection.
Do no harm	Toutes les interventions du Cluster CCCM s'efforcent de ne pas faire ou de minimiser les dommages qu'elles peuvent infliger par inadvertance à la population touchée par ces interventions et les partenaires multilatéraux. Il faudra donc veiller à ce que les interventions appuient le rétablissement et le développement communautaire à long terme.

Protection contre l'exploitation et les abus sexuels (PSEA)	<p>Toutes les interventions du secteur devront inclure des mécanismes pour éviter la survenue d'actes d'exploitation et d'abus sexuels et prévoir leur rapportage le cas échéant, y compris à travers l'usage de mécanismes inter-agences nationaux. Des sensibilisations, des renforcements de capacités, des mécanismes de gestion de plaintes, des sanctions des financements seront mis en place à cet effet.</p>
Recherche et mise en œuvre de solutions durables	<p>Si la prise en charge locale et nationale de la préparation et de la réponse aux situations d'urgence est essentielle, l'intégration d'un cycle programmatique favorisant la recherche et l'atteinte des solutions durables doit faire partie des priorités des acteurs de la communauté humanitaire. Les interventions, y compris l'assistance, doivent être associées aux stratégies de redressement rapide et de solutions durables dès le début des interventions. Le Cluster CCCM sondera les déplacés sous sa responsabilité sur leurs intentions et accompagnera les déplacés vers les solutions durables, tout en prévoyant des stratégies de sorties des sites.</p>
Collaboration	<p>Renforcer la collaboration avec les services étatiques à tous les niveaux (national, provincial et local), établir et/ou renforcer les liens et cadres de concertations avec les autorités sur les questions de l'administration des sites, les questions de facilitation d'obtention des documentations civiles et la question d'accès à la terre. Avec tous les clusters, le Cluster CCCM définira les checklists pour répondre aux besoins des personnes vivant dans les sites et centres collectifs.</p>

9. SUIVI ET REVISION DE LA STRATEGIE

Suivi et évaluation de la stratégie

- ✚ Le Cluster CCCM établira un système de suivi et rapportage régulier de la mise en œuvre des activités, afin d'apprécier le niveau de réalisation des objectifs en fonction des délais établis. Ce système de suivi permettra également d'évaluer la pertinence et l'efficacité des activités, des indicateurs et d'y apporter des changements si nécessaire. Elle prendra en compte les indicateurs issus du HRP et du Cluster CCCM global.
- ✚ Le Cluster CCCM préconise des activités de qualité qui respectent les normes établies. Il examinera régulièrement les indicateurs sélectionnés pour surveiller et évaluer les conditions, la participation, la responsabilisation et la pertinence pour assurer une prise de décision éclairée par des données probantes.
- ✚ Les partenaires du Cluster peuvent faire appel à la coordination du Cluster pour des appuis techniques concernant la planification, la formation et la mise en œuvre de leurs activités. En collaboration avec le Cluster, chaque partenaire sera tenu de faire le suivi et l'évaluation de ses projets pour apprécier la conformité avec les objectifs et les orientations du Cluster, et appliquer les mesures correctives si nécessaire. En fonction des ressources financières, une évaluation de la performance du Cluster sera menée chaque année avec l'appui du Cluster CCCM Global. Elle sera articulée autour des fonctions essentielles du Cluster telles que définies par le Comité Permanent Inter-organisations (IASC) et de la redevabilité envers les populations affectées.

Révision de la stratégie

La stratégie qui a une durée de deux ans sera revue annuellement pour veiller à sa pertinence en fonction du contexte évolutif.

